



LES JEUNES PAIENT LA FACTURE

ASSURANCE-CHÔMAGE Pour réduire la dette de 6 milliards, le Conseil national veut notamment couper dans les prestations offertes aux moins de 30 ans. Colère de Pierre Maudet.

Pierre Maudet est en colère. Le jeune conseiller administratif genevois radical ne digère pas la décision du Conseil national de réduire les prestations aux jeunes chômeurs pour assainir la dette de l'assurance-chômage. Normal, il préside la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse. Et, quand les coups viennent de son propre camp, les partis bourgeois projettent de voter ces coupes (lire encadré) comme un seul homme, c'est encore plus dur à avaler. Entretien.

«ÉCONOMISER SUR LE DOS DES JEUNES EST IRRESPONSABLE ET DANGEREUX!»

Pierre Maudet, président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse

■ Le Conseil national vient d'accepter d'entrer en matière sur une révision qui prêterait les jeunes. Votre réaction?

Je suis très heureux que le Parlement prenne au sérieux l'assainissement de l'assurance-chômage, beaucoup moins qu'il le fasse au détriment des

jeunes. C'est totalement injuste car ils ne sont pas responsables du déficit de l'assurance-chômage. Mais les jeunes n'ont pas de lobby, c'est donc facile de taper sur eux!

■ Cent trente jours d'indemnités pour les jeunes de moins de 25 ans et l'obligation d'accepter tout travail jusqu'à moins de 30 ans, c'est aller trop loin?

Oui, d'autant plus que le système actuel est très bien armé contre les abus. On donne un très mauvais signal. D'ailleurs, je ne connais aucun jeune dans ce pays dont le rêve est de recevoir son premier salaire sous forme d'indemnités de l'Etat. Il faut arrêter de les prendre pour des profiteurs!

■ L'assurance-chômage a tout de même une dette de 6 milliards. Quelles sont vos solutions?

Le Conseil fédéral a proposé un assainissement progressif: il faut s'y tenir. On devrait aussi profiter de renflouer les caisses en période de haute conjoncture au lieu de couper dans les prestations en temps de crise. Lorsque le SECO (*Secrétariat à l'économie*) parle d'une hausse de 157% de jeunes entre 20 et 24 ans

qui se sont inscrits au chômage en moins de six mois, on comprend bien que ce n'est juste pas le moment de tailler dans les prestations.

■ L'attaque contre les jeunes vient du Parti libéral-radical, du PDC et de l'UDC. Vous en voulez à votre parti?

J'ai beaucoup de peine à comprendre que le parti de l'emploi refuse de créer des passerelles pour les jeunes,

comme la formation continue. Au lieu de cela, on les envoie directement à l'assurance sociale.

■ Mais les jeunes sont plus flexibles...

Plus flexibles, mais aussi plus précairisés. On sait très bien que, dans les secteurs économiques, les entreprises préfèrent les gens avec deux ou trois ans d'expérience. Que fera-t-on de ceux qui n'ont pas trouvé de travail durant la crise? Ils n'auront toujours pas l'expérience requise. Vouloir alourdir les coupes dans les prestations de 703 millions au lieu des 576 millions prévus par le Conseil des Etats sur le dos de la génération sur laquelle le pays compte pour l'avenir, c'est irresponsable et dangereux!

Viviane Menétrey

LES COUPES PRÉVISIBLES

Les jeunes de moins de 30 ans sont la cible de la majorité bourgeoise (UDC, PLR et PDC) dans cette 4e révision de l'assurance-chômage. Voici les coupes qui devraient toucher cette tranche d'âge d'ici à la fin des débats. En attendant, la gauche fourbit déjà les armes du référendum.

Pour les moins de 30 ans
Dire oui à tout Si vous êtes inscrit au chômage, inutile de

refuser un travail sous prétexte que vous êtes trop qualifié. Le Conseil national a décidé hier que vous seriez pénalisé si tel était le cas. Que vous soyez célibataire, marié ou parent. Le camp bourgeois a ainsi refusé d'abaisser à 25 ans cette obligation ou d'en exempter les familles. Dire oui à tout travail signifie aussi accepter de faire de longs trajets pour s'y rendre.
Pour les moins de 25 ans

130 jours La majorité bourgeoise du Parlement veut aussi revoir à la baisse le nombre d'indemnités pour les moins de 25 ans sans charge familiale: 130 jours, au maximum, c'est ce qui est planifié par la majorité.
Pour les étudiants
6 mois d'attente Si vous sortez de l'université ou d'un apprentissage et que vous ne trouvez pas de travail,

vous pourriez devoir attendre six mois avant de toucher des prestations de l'assurance-chômage. C'est ce que prévoit la majorité bourgeoise.
4 mois d'indemnités Une fois admis à l'assurance-chômage, les étudiants ou apprentis fraîchement diplômés n'auront droit, selon la volonté de la majorité, qu'à 4 mois d'indemnités en lieu et place de 1 an.